

Renouvellement Titre de Séjour

Par toto_

Bonjour

Je suis étranger marocain résidant en France. Je bénéficie d'un titre de séjour d'1 an renouvelable de type : regroupement familial

Mon historique en France : étudiant pendant 5 ans avec un titre de séjour étudiant . Passage en regroupement familial ensuite puis CDI depuis 2010.

Aujourd'hui je possède mon second titre de séjour de regroupement familial qui expiré en mai

J'ai déjà pris rdv pour un renouvellement

La question: est ce que je peux demander un titre de séjour de 10 ans ? Ou demander un 3ème titre d'1 an ?

Pour Information : je dispose de deux Avis Impositions payés avec un montant payé sur chacune et une autre feuille d'impôt à 0? vu que je n'étais pas imposable ma première année .

Je vous remercie par avance de votre aide

Taoufik,

Par jury34

Bonjour,

Je pense que le plus simple est de se rapprocher de l'administration territoriale qui vous renseignera au mieux.

Bien cordialement